

La Municipalité surveillera de PRÈS

SIERRE | Avec la fusion des communes en Anniviers, l'autre grand projet soumis au verdict populaire dans le district était le plan d'aménagement de la zone des lacs de la Brèche et de la Corne. Résultat positif. La Municipalité ne devra pas décevoir... et s'y engage!

PASCAL FAUCHÈRE

L'Artère sud avait été un échec pour la Ville de Sierre, les gouilles de Granges sont aujourd'hui un succès. Après le vote positif des Sierrois par 2757 oui contre 2247 non, le jds revient sur cette campagne, les résultats et leurs conséquences en compagnie de Manfred Stucky, le président de la Municipalité. L'opposition fut forte, les espoirs sont grands. Interview.

Votre commentaire sur ce résultat serré?

Ma 1re grande satisfaction concerne le taux de participation de 58%, proche de ceux enregistrés pour les élections communales. Ce qui prouve que la population est très sensible à ce sujet de l'aménagement du lac de la Brèche et de la Corne.

Ma 2e grande satisfaction constitue en même temps une reconnaissance et une récompense pour tout le travail accompli depuis plus d'une année avec les milieux de protection de la nature, des autres partenaires concernés par ce projet et le soutien des 2757 votants qui font confiance dans l'Exécutif et le Conseil général sierrois. L'appui donné à une initiative privée constitue également un motif de satisfaction. Il permet la réalisation d'enjeux importants pour la Commune sur un plan environnemental, touristique et économique, avec la création de cette nouvelle zone de sports et de loisirs.

Si j'avais un regret à exprimer, il concerne la désinformation issue des opposants et référendaires qui ont réduit ce projet ambitieux qui s'étale sur 60 hectares à un simple projet de golf, alors que 40 hectares sont destinés à la nature, au sport et à la détente contre 20 hectares au golf. Sans oublier que la quasi-totalité des investissements sont pris en charge par les promoteurs privés du projet.



Manfred Stucky savoure la victoire du oui lors de la Foire Ste-Catherine... au stand PDC. LE JDS

Comment allez-vous tenir compte de la forte opposition manifestée lors de la votation?

Nous devons prendre très au sérieux les interrogations exprimées par les 2247 personnes qui se sont prononcées contre la modification du RCC. Et en particulier leurs doutes exprimés durant la campagne précédant la votation populaire. L'Exécutif sera très attentif à la surveillance des délais arrêtés dans la Convention et de l'exécution des travaux une fois les autorisations de construire délivrées aux promoteurs du projet. Le Conseil communal donne toutes les garanties en ce qui concerne la réalisation des aménagements prévus au lac de la Corne, notamment pour la partie baignade ainsi que pour les investissements à charge de la collectivité.

Une mise en œuvre rapide pour la Corne et les sentiers pédestres: c'est l'exigence des opposants. Quel délai?

Pour le lac de la Corne, on ne peut pas donner un délai précis et absolu, car ce délai dépend de l'évacuation des matériaux qui dépend, elle, du bon fonctionnement de l'économie locale. Cette évacuation, qui a débuté cet été, se fait au rythme de la vente des matériaux, afin de ne pas engendrer des coûts de transports inutiles. Mais la Municipalité va surveiller la cadence de ces évacuations. En ce qui concerne les sentiers pédestres, ils sont dépendants de l'évolution du dossier d'extension du golf de 9 à 18 trous, puisque la grande partie de ces chemins vont s'intégrer dans cette extension.

Les autorités anniviardes ont informé durant une année sur leur projet de fusion et sont citées en exemple pour cette transparence. N'auriez-vous pas dû davantage informer les citoyens sur ce qui s'apparente à un projet de société?

Vu le nombre important d'opposants et la complexité du projet qui est effectivement un projet de société, nous aurions pu prévoir une édition spéciale du magazine Sierre Info réservée exclusivement à cette votation. Ce afin de donner une plus grande visibilité à cette nouvelle organisation territoriale.

A mi-mandat, estimez-vous que les objectifs que vous vous êtes fixés sont atteints?

Je suis très satisfait. Les objectifs fixés pour la législature ont tous pu être atteints et nous avançons à un rythme très soutenu dans les nombreux projets et dossiers, avec une bonne ambiance à l'Exécutif sierrois.

Votre vice-président François Genoud (PRD) et le conseiller municipal Jean-Paul Salamin (PDC) ont effectué un grand travail de négociation et de préparation du dossier de la Brèche, un travail de qualité salué par différents partenaires. Des concurrents potentiels pour la présidence de Sierre en 2008?

Il appartient aux partis politiques de désigner la stratégie électorale pour la prochaine législature. En ce qui me concerne, je reste très motivé...